

Définition et positionnement du réseau EDD de A

(titre définitif du réseau à définir le 24 septembre)

Document de base mis en discussion auprès des partenaires du réseau.

Ce concept vise à :

- ✓ gagner en efficacité au sein du réseau
- ✓ simplifier la toile des réseaux et la communication entre eux (représentation, interconnexion et mises en liens)
- ✓ offrir aux organisations de convergence nationale un suivi cohérent au niveau suisse.

Nomination <i>(sera discuté en atelier)</i>	Réseau romand EDD de A / Netzwerke Deutschschweiz BNE A / Reti A
Finalité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des prestations de qualité dans une perspective d'EDD adaptées aux besoins des écoles.
Structure	<ul style="list-style-type: none"> • Concept national • Développement des réseaux par régions linguistiques
Organisations membres	<ul style="list-style-type: none"> • Organisations offrant des prestations éducatives dans une perspective EDD. • Organisations ayant un intérêt à participer aux réflexions menant à l'EDD (avec une entrée thématique en lien : par exemple éducation aux droits humains, éducation à l'environnement, éducation à la santé, A). • Autres réseaux avec des entrées thématiques et ayant un intérêt à participer aux réflexions menant à l'EDD.
Participants <i>(sera discuté en atelier)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsables de projets régionaux ou nationaux <ul style="list-style-type: none"> ✓ impliqués dans la réalisation de projets pédagogiques ou membres de la direction au sein d'une organisation. ✓ prêts à simplifier dans le réseau (groupes de travail). • Les organisations délèguent une personne de référence s'engageant à venir régulièrement aux séances et à faire remonter les informations à tous les niveaux de la hiérarchie. • Les réseaux représentés délèguent une personne de référence s'engageant à venir régulièrement aux séances et à faire circuler les informations entre les réseaux.
Invités	<ul style="list-style-type: none"> • Responsables dans les DIP

	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs HEP • Représentant des administrations nationales et cantonales • Autres.
Objectifs <i>(sera discuté en atelier)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une plateforme d'échange d'informations (sur les projets en cours, les prestations offertes, les standards de qualité, le financement de projet, outils pédagogiques, etc.) pour développer des synergies entre les membres et coordonner l'offre existante. • Soutenir l'amélioration de la qualité des prestations (en adéquation aux besoins de l'école), en particulier en lien avec l'EDD. • Informer sur les développements scolaires (plans d'études, le PER /Lehrplan 21, attentes de l'école). • Favoriser les échanges avec les DIP, formateurs des HEP et représentant des administrations nationales et cantonales, et enseignant(e)s.
Fonctionnement <i>(sera discuté en atelier)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Thèmes définis par les membres et décisions prises ensemble. • ò • ò • ò
Implication de 21	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du réseau : coordination du réseau, organisation et modération des séances.
Séances /activités <i>(sera discuté en atelier)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres bisannuelles (par régions). • Certaines séances pourraient avoir lieu aux mêmes dates que des événements de 21 afin de favoriser les échanges avec d'autres réseaux et/ou les enseignants dans la même région linguistique. • Séances nationales organisées de manière ponctuelle, en fonction des besoins ou des thèmes exigeants une réflexion commune (critères de qualité par exemple). • Rencontres avec d'autres réseaux en fonction des besoins évoqués.
Communication interne <i>(sera discuté en atelier)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme numérique interne au réseau pour les échanges d'informations.
Communication externe <i>(sera discuté en atelier)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur le site d'é21 des organisations et des prestations remplissant les critères de qualité et retours commentés des écoles sur ces activités. • Publication des activités des organisations du réseau dans News21, lettre mensuelle de 21, les pages d'é21 de l'Educateur et Ventuno, revue de pratiques en EDD de 21. • Publication de la liste des membres du réseau.